



Publication au Bulletin Officiel - semaine 46/2021 du 19 novembre 2021

COMMUNE DE VEYSONNAZ

Enquête publique

L'administration communale de Veysonnaz soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire suivantes formulées par :

- **Udofia-Glassey Annick à Veysonnaz**, par 3D Deborah Duc Design SA à Sion, pour la transformation d'un raccard en habitation en résidence principale sur la parcelle 1798, plan 1, au lieu-dit "La Golette", en zone de centre villageois, Rue Centre Village 51, Coordonnées 2.592.280/1.116.185.
- **Vernailen Brigitte et Johan à Veysonnaz**, par Atelier d'architecture Grégoire Baechler à Salins, pour la construction d'un couvert à véhicules annexé à l'habitation existante et d'un mur de soutènement sur la parcelle 623, plan 3, au lieu-dit "Pra", en zone de chalets T40, Route de l'Arge 35, Coordonnées 2.592.130/1.115.620 (dérogation à l'art. 54 ch. 2 - distance à la limite).
- **Fournier Valentine et Fragnière Arnaud à Sion**, par Architectes Associés Sàrl à Arbaz, pour la construction d'une maison d'habitation en résidence principale sur les parcelles 50, plan 1, au lieu-dit "La Golette", en zone extensive du village H50, Route de Tierpeu 41, Coordonnées 2.582.235/1.116.250.
- **Noël Philippe à Veysonnaz**, par Atelier d'architecture Grégoire Baechler à Salins, pour le changement d'affectation du bâtiment existant en maison d'habitation en résidence principale sur les parcelles 1550, plan 9, au lieu-dit "Le Quartery", en zone de chalets T40, Route de Salins-Veysonnaz 211, Coordonnées 2.952.610/1.116.375.

Les dossiers peuvent être consultés au bureau communal pendant les heures d'ouverture officielles. Les observations ou les oppositions éventuelles doivent être adressées, par écrit, en 2 exemplaires à l'administration communale dans les 30 jours qui suivent la présente publication.

Veysonnaz, le 19 novembre 2021

L'Administration communale